



LA LETTRE DE LA MAIRIE

n°14

Jan. 2022

Le mot du Maire

Pour des raisons techniques, cette lettre ne vous parviendra peut-être pas avant le 31 janvier mais je tenais, malgré tout, à vous adresser mes meilleurs vœux, à l'occasion de cette nouvelle année. Que 2022 vous apporte la joie, le bonheur et la santé mais aussi prospérité et réussite dans vos projets.

Pour ma part, mon premier souhait est bien sûr une amélioration de la situation sanitaire. J'ajoute ma voix à ceux qui en appellent à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières en vigueur car c'est en jouant collectif que nous combattons ce virus. C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre ville continuera d'être toujours plaisante.



Trop de fois, nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les déjections canines, les déchets abandonnés aux quatre coins de la commune et tant d'autres choses encore.

Mais en ce début d'année soyons optimistes en parcourant cet exemplaire de la lettre de la mairie. Vous noterez que les uns décorent leurs maisons pour apporter un peu de gaieté dans les rues durant les fêtes pendant que d'autres les fleurissent à la belle saison. Des administrés, et en particulier des enfants, se mobilisent pour ramasser les ordures négligemment abandonnées par d'autres. Certains participent aux dons du sang dont les besoins sont si criants. D'autres encore collectent les denrées alimentaires qui seront distribuées aux plus démunis d'entre nous, tout au long de l'année, à travers les restos du cœur ou la banque alimentaire.

La commune, pour sa part, a sécurisé la rue de la Paix et entrepris l'embellissement du parvis du monument aux morts. D'autres réalisations verront le jour en 2022. Witry-lès-Reims a conservé sa troisième fleur au concours des villages fleuris. 2022 verra très certainement l'aboutissement de la réflexion portée par Le Foyer Rémois au sujet de ses immeubles des Nelmonts. Ces travaux, quels qu'ils soient, impacteront la vie de la ville et en premier lieu, bien entendu, les occupants de ces immeubles. La commune, aux côtés de l'organisme logeur, veillera à ce que ces travaux se déroulent dans les meilleures conditions et que les opérations de relogement répondent aux attentes de chacun.

Poursuivons nos efforts pour que Witry reste une ville où il fait bon vivre.

Je formule le vœu d'un retour rapide « à une vie normale » où nous pourrions vivre plus sereinement, plus chaleureusement et où proximité et convivialité, si importantes dans une petite ville, ne seront plus synonymes de danger.

Retour en images



Les élus de la commission illuminations se sont relevés les manches pour peindre des décorations de Noël réalisées par les agents des ateliers municipaux. Merci à eux et aux habitants d'avoir décoré leurs maisons et jardins : grâce à tous, la magie de Noël était là !



Le Witry Clean Up Day s'est déroulé le 18 septembre. De nombreux petits citoyens accompagnés de leurs parents se sont rendus à l'ESJB pour recevoir pince à déchets, sacs et gants pour partir 2h sur un parcours défini... 255 kg de déchets ont été récoltés ! Merci aux participants et RDV le 17/09/2022.



Dans le cadre du label des Villes et Villages fleuris, le Jury régional, réuni le 7 septembre, a décidé de maintenir la commune dans son classement « 3 fleurs ». Les membres du jury ont été agréablement surpris par l'investissement des équipes municipales dans l'entretien, la gestion durable de nos espaces verts et l'embellissement du cadre de vie.

◊ Les Solfèges / quartier des Nelmonts

Depuis deux ans, les locataires des 146 logements et 6 commerces appartenant au Foyer Rémois dénommés « Les Solfèges » et situés entre l'Avenue des Nelmonts et le Parc Promenade, subissent quotidiennement les désagréments qui résultent de l'état fortement dégradé des accès, lesquels ont été sécurisés par d'imposants étaielements régulièrement contrôlés.

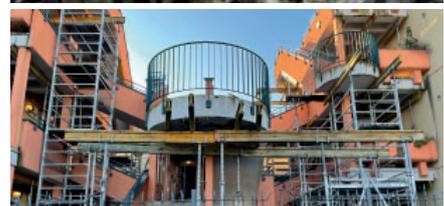
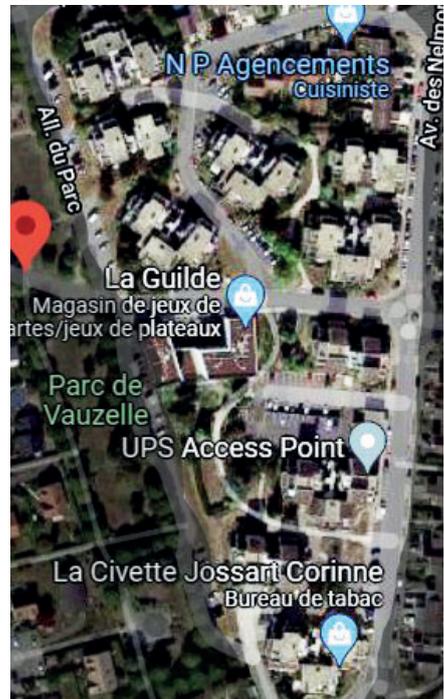
Cet ensemble de logements sociaux qui a été construit il y a près de 50 ans, représentait à l'époque une chance de pouvoir se loger correctement et à moindre coût. Malheureusement, les résidences ont mal vieilli et les appartements n'offrent plus aujourd'hui les conditions de confort minimales : logements très mal isolés, inadaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite, absence d'ascenseur, commerces peu fonctionnels... En tout état de cause, de gros travaux doivent être engagés par le Foyer Rémois.

En concertation avec la commune et le Grand Reims, le Foyer Rémois a envisagé deux solutions :

- Une réhabilitation de chaque résidence, techniquement complexe à réaliser et ayant un impact fort sur la vie quotidienne pendant plusieurs mois, comme cela va être le cas au 9, rue Ernest Lemoine, où l'Assemblée Générale des co-proprétaires a souverainement opté pour ce scénario.
- Une démolition-reconstruction qui présenterait l'avantage d'offrir en location ou en accession des logements sociaux neufs, confortables et accessibles financièrement dans des résidences à l'architecture plus qualitative avec l'objectif complémentaire de redynamiser le quartier : commerces de proximité rénovés, places de stationnement supplémentaires, espaces verts et circulations redessinés, construction de quelques logements réservés aux personnes âgées...

Ce scénario séduisant qui s'étalerait sur plusieurs années nécessiterait le relogement d'un peu plus d'une centaine de locataires sur Witry ou hors de Witry (Bétheny, Bazancourt, Bourgogne-Fresne). C'est bien sûr le point qui préoccupe le plus l'équipe municipale et le Grand Reims : si la seconde solution est privilégiée, il s'agit de tout faire pour que ces locataires ne soient pas relogés n'importe où et pas à n'importe quel prix. Ce message fort est sans cesse répété au Foyer Rémois dans le cadre de la concertation sur l'avancement de la réflexion et des études.

Deux réunions d'information ont été organisées à l'intention des locataires des Solfèges : le 5 octobre 2020 et le 24 novembre 2021. A l'issue de cette seconde réunion qui a rassemblé une cinquantaine de personnes, une enquête sociale a été lancée : la rencontre individuelle entre chaque locataire et le Foyer Rémois devrait permettre d'échanger sur les situations familiales et professionnelles, les projets de vie, les souhaits d'évolution de logement et les habitudes de chacun. Les résultats de cette enquête seront communiqués aux locataires à l'occasion d'une prochaine réunion prévue courant février où, il faut l'espérer, le scénario retenu par le Foyer Rémois pourra être annoncé. Quel que soit ce scénario, la commune de Witry-lès-Reims épaulée par la Communauté Urbaine du Grand Reims veillera à ce que les intérêts de ses administrés et des locataires des Solfèges en particulier soient sauvegardés.



◊ COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE 2021

La banque alimentaire a organisé une grande collecte nationale les 26, 27 & 28 novembre 2021.

Les bénévoles de Witry-lès-Reims étaient présents à l'entrée des magasins du secteur, à savoir Carrefour Market à Witry-lès-Reims, Intermarché à Pontfaverger-Moronvilliers, Intermarché à Warmeriville et Carrefour Contact à Bazancourt. Les clients ont largement participé à l'opération en donnant de nombreuses denrées alimentaires, des produits pour bébés et d'hygiène.

Cette collecte a rapporté 3942 kgs !

Un grand merci aux bénévoles pour leur dévouement et un grand bravo aux donateurs ! Nous saluons particulièrement Gilbert Thomas, responsable de la Banque Alimentaire et Chantal Marié, coordinatrice de cette collecte.



◉ Inauguration rue de la Paix

Après un an de travaux et plus de 1,170 millions euros HT investis principalement par le Grand Reims, Madame Catherine Vautrin, Présidente de la GUGR et Monsieur Michel Keller, Maire de Witry-lès-Reims, accompagnés de Monsieur Yves Détraigne, sénateur, de Madame Valérie Beauvais, députée de la circonscription et des deux conseillers départementaux de notre canton, Madame Monique Dorgueille et Monsieur Eric Kariger, ont inauguré la rue de la Paix, le 8 octobre 2021, en fin d'après-midi.

Après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore, les officiels suivis par une soixantaine d'invités, parmi lesquels on retrouvait les élus du conseil municipal, des agents communaux et du Grand Reims, les responsables des entreprises mandatées, les riverains concernés ont parcouru les 400 mètres qui séparent la mairie du monument aux morts en appréciant la qualité esthétique et l'aspect sécurisant des réalisations.

Après cette visite appréciée de tous et sublimée par un soleil radieux, l'assemblée fut invitée à rejoindre la salle des fêtes où l'attendait un cocktail précédé d'une intervention de Madame Vautrin et d'un discours très remarqué de Monsieur Keller au cours duquel celui-ci reprenait la chronologie précise des travaux et remerciait les intervenants ayant contribué à la franche réussite du projet.

Pour rappel, la présentation du projet aux riverains, qui s'est déroulée le 2 octobre 2020, a permis d'apporter des explications sur les objectifs de la requalification de cette importante rue de la commune :

- la rénovation des réseaux, de loin la plus gênante pour les utilisateurs, devenait urgente principalement à cause de la canalisation d'eau potable vieille de 80 ans.
- la mise en sécurité et en accessibilité, au profit principalement des enfants scolarisés à l'école des Fêchettes et de leurs accompagnants, a conduit à la mise en place de trottoirs de 2 mètres infranchissables par les véhicules.
- l'amélioration du cadre de vie pour les utilisateurs s'est traduite par la régulation de la vitesse puis l'organisation et l'augmentation en capacité du stationnement des véhicules.
- l'accès et la mise en valeur du monument aux morts se concrétisant par la réfection du parvis et la reprise complète du fleurissement.

Pour finir de répondre à ces objectifs, une dernière tranche intégrant la pose de 3 bancs, de 12 barrières supplémentaires, de 6 jardinières (ressemblant à celles installées devant la mairie) sera réalisée d'ici le printemps prochain par les agents communaux du fleurissement. Le coût de cette tranche finale devrait s'élever à 30 000 €.



► Bloc notes

► Don du Sang 2021 & RDV 2022

L'Établissement Français du Sang (E.F.S) et la mairie de Witry-lès-Reims souhaitent souligner l'importante mobilisation des donneurs. Cette année encore, 216 Witryats ont donné leur sang à l'occasion des 4 rendez-vous annuels. L'E.F.S. a toujours besoin massivement de nous, de vous, pour sauver des vies et reconstituer les réserves. Déjà 67 donateurs se sont mobilisés le 13 janvier dernier.

Voici les **3 nouveaux rendez-vous pour l'année 2022** : les jeudis 28/04, 28/07 et 03/11 de 15h30 à 19h30 à la salle des Nelmonts.



► Démolition et reconstruction du pont de Witry

À partir de février 2022, le pont de Witry va être démolé et reconstruit. La circulation sera fermée durant 10 mois. Pendant la durée des travaux, les usagers de la route de Witry vont devoir se soumettre à un nouveau parcours routier. Deux déviations sont proposées. Pour de plus amples renseignements, connectez-vous sur le site internet de Reims ou du Grand Reims.



► Nouveaux horaires de collecte des ordures ménagères

Depuis le 1er janvier, les horaires de collecte des ordures ménagères ont changé ! Le mardi matin pour le bac jaune et le jeudi matin pour le bordeaux. Pensez à sortir vos bacs poubelles la veille du jour de collecte. **ATTENTION, le non-respect des horaires de sortie et de rentrée des bacs de collecte, tels que définis dans le règlement communautaire est puni par les textes en vigueur** (Code Général des Collectivités Territoriales). C'est pourquoi, il est impératif de rentrer vos bacs le soir de la collecte.



► Nettoyage trottoirs

Nous vous rappelons qu'il vous incombe de balayer et de garder propre le trottoir qui longe votre habitation (ramassage des feuilles mortes, des débris, déneigement...), d'entretenir vos haies et vos arbres (ils ne doivent pas déborder sur l'emprise des voies communales). Cette infraction peut être sanctionnée par une amende administrative.



► Elections

Une refonte des listes électorales (renumérotation complète des électeurs) aura lieu en 2022 et donnera lieu à une distribution de nouvelles cartes d'électeurs. Par conséquent, il est important de signaler, à votre mairie, tout changement d'adresse :

- soit par le biais du téléservice (joindre un justificatif de domicile numérisé),
- soit en mairie (formulaire Cerfa n°12669) avec un justificatif de domicile.

Vous pouvez effectuer toutes ces démarches (inscription et changement d'adresse) jusqu'au 2 mars 2022 en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47> ou jusqu'au 4 mars 2022 par formulaire papier.



► Changement de gestionnaire de l'eau potable

Le contrat de délégation de service public eau potable de notre commune, qui était attribué à VEOLIA, s'est terminé le 31/12/2021. La Communauté Urbaine du GRAND REIMS reprend en régie la gestion de l'eau potable, VEOLIA conservant la gestion de l'assainissement. Les modalités de facturation vont donc changer. Vous recevrez 4 factures annuelles, 2 de VEOLIA et 2 du GRAND REIMS pour la consommation d'eau. Mensualisation possible à partir de la 1ère facture.

